



ÉTUDIER dans l'Ouest : les clés pour s'orienter

Grandes écoles Universités

En vente en magasin et sur boutique.ouestfrance.fr

Les scénarios pour sortir de la crise



Que peut faire Emmanuel Macron, qui doit adresser une lettre aux Français mardi, pour sortir de la crise des Gilets jaunes ? Passage en revue de différentes hypothèses : Grand débat, référendum, gouvernement d'union nationale, dissolution de l'Assemblée...
Page 3

Les ingénieurs de Michelin travaillent sur le pneu éternel

Aujourd'hui, quand on en change, la totalité de l'ancien pneu est jetée alors que seule la bande de roulement est usée. Les ingénieurs de Michelin veulent mettre au point un pneu qui pourrait être rénové à tout moment et durerait toute la vie de la voiture.



Page Auto-Mobilités

Taxe d'habitation : qui sont ces Français les plus aisés ?

Page 4

Calvados

Sur Internet, une bibliothèque mondiale du cheval *made in Caen*
Page 6

Jeune vendeuse en boulangerie, Chloé est invitée à l'Élysée
Page 8

Les retraités accablés au Venezuela

La crise n'en finit pas au Venezuela alors que le socialiste Nicolas Maduro, pâle successeur de l'emblématique Hugo Chavez, est investi aujourd'hui pour son second mandat. Les personnes âgées, notamment, désespèrent.



Page 2

Elles feront briller la culture en 2019

Chaque année, deux villes de l'Union européenne obtiennent le statut de capitale européenne de la Culture. En 2019, les villes de Plovdiv, en Bulgarie, et de Matera (photo) en Italie, ont été désignées. À quoi ressemblent-elles ?



Page Cultures

Handball : le Mondial 2019 démarre

Le coup d'envoi du Mondial de handball est donné aujourd'hui en Allemagne. L'équipe de France (ici, Luc Abalo), double tenante du titre, en 2015 et en 2017, jouera son premier match vendredi contre le Brésil, à Berlin.



En Sports

Point de vue

par Jean-Marie Bouissou (*)

Ghoshn : police, justice et citoyens

La rigueur et l'arbitraire de la très longue garde à vue de Carlos Ghosn bafouent la présomption d'innocence et les droits de la défense. L'Occident s'en indignent. On n'est pas loin de considérer le Japon comme un pays autoritaire.

Il est aussi l'un de ceux qui assurent le mieux à leurs citoyens un droit essentiel : vivre en sécurité. En 2017, moins d'un million de crimes et délits y ont été déclarés, dont 200 000 « emprunts » de vélos... Contre quatre millions chez nous. Un seul pour 125 Japonais, contre un pour seize Français.

Peut-on taxer d'autoritaire un pays qui ne compte qu'un policier pour 430 habitants, contre un pour 250 chez nous, tous corps confondus, et où la population carcérale est proportionnellement deux fois moindre ? Les détenus y sont soumis à une discipline très stricte, mais bien moins entassés que dans nos prisons, où le taux d'occupation est de 115 % (67 % au Japon).

En outre, 28 % de nos détenus (au Japon, 10 %) sont en détention provisoire, donc présumés aussi innocents que les gardés à vue japonais dont le sort nous indignent, et pas mieux traités qu'eux.

Au Japon, pour un seul gramme de drogue, on peut être interrogé aussi durement que M. Ghosn,

jusqu'à dénoncer son fournisseur. Vaut-il mieux laisser le trafic pourrir des cités entières ? Même rigueur pour les adeptes du pelotage dans les transports publics : plus de 3 000 ont été condamnés en 2006... Combien en France ?

Il est vrai que la procédure japonaise, dont le seul but est d'obtenir des aveux, est source d'erreurs judiciaires. Je les ai dénoncées dans ces colonnes. Mais de Christian Rannucci à Patrick Dils et Omar Radad, l'instruction à la française en a aussi commises de célèbres, en dépit des droits assurés à la défense.

« Malheur à celui par qui le scandale arrive... »

Ces droits sont sacrés, jusqu'à permettre parfois à ceux qui en ont le goût et les moyens de prolonger à l'infini les procédures à leur encontre. Au Japon, en 2013, puis en 2016, deux gouverneurs de Tokyo ont successivement démissionné, pour des sommes d'à peine quelques centaines de milliers d'euros. Élus au suffrage universel direct, ce sont des personnalités puissantes ; mais, sans admettre de faute pénale, ils se sont reconnus coupables d'avoir scandalisé leurs administrés.

Au Japon, comme dans l'Évangile, c'est « malheur à celui par qui

le scandale arrive ». En France, un baron local peut se maintenir à la tête de son fief malgré vingt ans de condamnations répétées. C'est le droit, c'est donc son droit, mais cela ne sert ni la légitimité de notre classe politique ni l'autorité de la justice ainsi moquée. Il n'y a rien que les citoyens puissent y faire.

Au Japon, en revanche, il existe une procédure qui permet à un plaignant de faire appel d'un non-lieu devant un jury citoyen. C'est un tel jury qui a ordonné à la justice, qui s'y refusait, d'inculper et de juger les dirigeants de Tepco pour la catastrophe de Fukushima. Imagine-t-on que les dirigeants d'une grande entreprise française soient ainsi jugés après que l'instruction a conclu à un non-lieu ?

La machine judiciaire japonaise a gravement sous-estimé la capacité de résistance, la fierté et la combativité de M. Ghosn. Ce prévenu hors normes lui a déjà infligé une cuisante perte de face sur la scène internationale. Quoi qu'il advienne, il y aura ici une ère post-Ghosn. Mais l'Occident offre-t-il un modèle capable d'assurer aux Japonais le niveau de sécurité exceptionnel que leur offrent aujourd'hui leur police et leur justice ?

(*) Représentant de Sciences Po au Japon.

Un regard inédit sur l'histoire de notre région !

En vente en magasin et sur boutique.ouestfrance.fr